

Conditions de travail – DGAFP – Finances locales

La direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) a signé une nouvelle convention de partenariat avec l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact). Un accord pour quatre ans et qui a pour objet de mutualiser les connaissances et les pratiques dans les champs de la santé et sécurité au travail, de la prévention des risques professionnels et de la qualité de vie et des conditions de travail au sein de la fonction publique - **La direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) [cherche sa nouvelle ou son nouveau chef\(fe\) du département de la synthèse et de la prospective salariale.](#)** Un poste vacant depuis la nomination de Julien Rigaber comme conseiller "fonction publique" au [cabinet](#) du nouveau Premier ministre Gabriel Attal. Ce dernier était chef de ce département depuis 2022 - **La direction générale des finances publiques (DGFIP) vient de publier les [dernières données](#) de la situation mensuelle comptable des collectivités locales.** Ces données portent sur la situation de ces finances au 31 janvier 2024. Les recettes de fonctionnement sont en hausse comme les dépenses de fonctionnement. Les dépenses d'investissement augmentent elles aussi.